



Annexe 2

<b>Réservé à l'administration</b>	
<b>EJ/2017/.....</b>	<b>Nombre d'UA :.....</b>

**DEMANDE DE PARTICIPATION 2017**

A retourner dûment complété **1 mois avant le début des activités** et au plus tard pour le pour le **vendredi 14 juillet 2017** à l'Administration générale du Sport, Centre de Conseil du Sport du Hainaut Ouest Rue du Chemin de Fer, 433 - 7000 Mons ☎ 065/ 55.54.32

**IDENTITÉ DES DEUX PARTENAIRES**

**LE CLUB SPORTIF :**

Dénomination : .....  
Constitué en : ASBL ou Association de fait (biffer la mention inutile)

N°d'entreprise (BCE) pour l'asbl: .....  
Le club quelle que soit sa nature juridique joint un document bancaire de l'année en cours mentionnant le compte IBAN et son libellé.

Discipline sportive : .....

Matricule du club : .....

Fédération reconnue par la Communauté française à laquelle le club est affilié :  
.....

Adresse des installations sportives : .....

.....

Coordonnées du représentant du club, signant en son nom l'accord de partenariat et du projet (page 4 n°1) (administrateur pour une asbl ou membre du comité élu par ses pairs pour une association de fait)

Nom : ..... Prénom : .....

Rue : .....N° .....

Code postal : .....Localité : .....

☎ : ..... G.S.M. : .....

Courriel:obligatoire.....(lisible et en majuscule)

LE PARTENAIRE « JEUNESSE »

Dénomination : .....

Adresse de son siège : .....

Objet de l'association (son objectif principal) : .....

.....

Représentant du partenaire « Jeunesse » signant en son nom l'accord de partenariat (page 4 n°2)

Nom : .....Prénom : .....

Rue : .....N° .....

Code postal : .....Localité : .....

☎ : .....

G.S.M. : .....

Courriel obligatoire: ..... (lisible et en majuscule)

---

**SEMAINES DE RÉFÉRENCE :**

du lundi 3	au vendredi 7 juillet	}	1 séance de 2h chaque jour (°)
du lundi 10	au vendredi 14 juillet		
du lundi 17	au vendredi 21 juillet (*)		
du lundi 24	au vendredi 28 juillet		
du lundi 31	au vendredi 4 août		
du lundi 7	au vendredi 11 août		
du lundi 14	au vendredi 18 août (*)		
du lundi 21	au vendredi 25 août		
du lundi 28	au jeudi 31 août (**)		

(°) Pour certaines disciplines, une dérogation **préalablement à l'activité** peut être accordée par le service d'inspection de la province.

Exemple : Spéléologie : 2 séances de 5 heures

Natation : 5 séances d' 1 heure

Le club qui demande la dérogation communique son programme- horaire sur une feuille annexe (jours et heures d'activités)

(\*) On peut prévoir 4 séances de 2h30 au cours de la semaine

(\*\*) On doit obligatoirement prévoir 4 séances de 2h30 au cours de la semaine

**Le club et l'association partenaire s'engagent à réaliser [.....] unité(s) d'activités selon le programme ci-après. :**

Semaine du ..... au..... de \_\_\_\_ h \_\_\_\_ à \_\_\_\_ h \_\_\_\_


Semaine du ..... au..... de \_\_\_\_ h \_\_\_\_ à \_\_\_\_ h \_\_\_\_

Semaine du ..... au.... de \_\_\_\_ h \_\_\_\_ à \_\_\_\_ h \_\_\_\_

**DENOMINATION DE L'ENDROIT PRECIS OU SE DEROULERONT LES ACTIVITES**

Rue : .....N° .....

Code postal :..... Localité :.....

 :..... sinon le plus proche :.....

NOM du responsable sur place .....:

GSM du responsable sur place (obligatoire):.....

S'il s'agit d'un sport de plein air, indiquez l'adresse des installations où les activités pourraient avoir lieu en cas de mauvais temps :

Rue : .....N° .....

Code postal :..... Localité :.....

**ATTENTION :**

Toute modification d'horaire, de lieu,..., **doit être signalée** avant le début de l'activité et au plus tard avant 9 h au CCS de votre province et confirmée par fax ou mail..

A défaut, le cycle pourrait faire l'objet d'un **avis défavorable** .



## CONVENTION DE PARTENARIAT 2017

Entre

Le club sportif dénommé :

.....  
représenté(e) par Mr/ Mme (1).....

Qualité : .....

(Administrateur pour une asbl – membre du comité élu pour une association de fait) :

et

Le partenaire « Jeunesse » dénommé :

.....  
représenté(e) par Mr / Mme (2).....

dont la fonction au sein de l'association est.....

### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIIT :

1. Nous désignons Mr/Mme .....du club sportif (3) pour **coordonner le projet et être le correspondant officiel vis à vis de l'ADEPS.**  
Son GSM de contact : .....son mail : .....
2. Nous nous engageons à mener à bien le projet d'activités décrit ci- avant et ce pour autant que ce projet soit déclaré recevable par l'ADEPS
3. Nous nous engageons à respecter la réglementation de l'opération et notamment **la gratuité** de l'activité sportive – la compétence reconnue des personnes chargées de l'encadrement – tout participant doit bénéficier de 10 heures (5h pour la natation) par semaine d'initiation sportive dans la même discipline.
4. Nous certifions que les renseignements fournis ci-avant sont sincères.
5. Nous certifions couvrir les activités en responsabilité civile et dommages corporels.
6. Nous acceptons d'accueillir les services d'inspection de l'ADEPS pendant toute la durée du projet.
7. Nous nous engageons à signaler à l'ADEPS toute modification qui serait apportée au projet pour des raisons majeures (dates, horaire, lieu d'activités, etc.) sous peine de nullité.
8. Nous nous engageons à l'issue des activités à compléter et à retourner à l'ADEPS, le rapport d'activités, la déclaration de créance et l'attestation d'expérience utile d'au moins 5 années dans la pratique de l'encadrement sportif dans la discipline concernée (si nécessaire) pour le **29 septembre 2017** au plus tard.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pour le club sportif,  
NOM et Prénom

Pour le partenaire « Jeunesse »  
NOM et Prénom

Signature (1)..... Signature (2).....

Signature du coordonnateur du club sportif (3)  
NOM et Prénom

.....

EJ/2017/.....	Nombre d'UA :.....
<b>CONVENTION 2017</b>	

à compléter en double exemplaire

Entre d'une part

- La Communauté française représentée par **Rachid MADRANE, Ministre des Sports**,  
Place Surllet de Chokier 15-17, 1000 Bruxelles

Et d'autre part

- le cercle sportif dénommé : .....
- constitué en ASBL Association de fait (barrer la mention inutile)
- N° BCE pour l'asbl : .....
- adresse du siège social du club .....
- qui délègue la personne suivante pour le représenter et agir valablement en son nom :  
..... Qualité : .....

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1:** Le présent contrat concerne le partenariat entre le cercle sportif précité et le partenaire « Jeunesse » dont la dénomination figure ci-après :

.....

**Article 2 :** Dans le cadre de l'opération Eté Jeunesse 2017, la Communauté française souscrit, auprès du cercle sportif précité, à l'organisation d'une initiation sportive selon les critères définis dans la réglementation. Ces activités se dérouleront entre le lundi 3 juillet au 31 août 2017 à l'adresse suivante : .....

**Article 3 :** En contrepartie de la réalisation visée à l'article 2, la Communauté française s'engage à mettre en liquidation une somme de 250€ par unité d'activités, en fonction du nombre de dossiers recevables et du budget affecté à l'opération, au profit du cercle sportif contractant .

**Article 4 :** Le cercle sportif s'engage à réaliser .... unités d'activités pour une subvention globale de .....€ qui sera créditée au compte IBAN : ..... ouvert au nom de .....(libellé exact du document bancaire obligatoirement annexé à la présente convention) à l'issue des activités et après réception de la déclaration de créance et du rapport d'activités.

**Article 5 :** La liquidation de la subvention est subordonnée à l'avis favorable de l'inspecteur du CCS concerné.

**Article 6 :** L'ensemble des acteurs s'engage à respecter, défendre et promouvoir le code d'éthique sportive de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Article 7 :** La présente convention fait référence à la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des Comptes et à l'arrêté du Gouvernement du 18.01.2017 relatif à l'organisation et la coordination des contrôles de l'octroi et de l'emploi des subventions, pris en exécution de l'article 61 du décret du 20 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des Services du Gouvernement de la Communauté française.

**Article 8 :** Toute publicité mentionnera obligatoirement et visiblement le soutien de l'ADEPS; les affiches fournies par l'Administration seront obligatoirement apposées de manière visible.

**Article 9:** La présente dépense sera imputée à l'article budgétaire 12.34.34. de la division organique 26 du budget 2017.

**Article 10:**

L'ensemble des acteurs s'engage au respect du décret du 25.1.2012 relatif à la présence de défibrillateurs externes automatiques de catégorie 1 dans les infrastructures sportives.

**Article 11:** Faute des pièces justificatives telles que définies à l'article 4, le présent contrat sera considéré comme nul et non avenu et il ne donnera droit à aucun paiement ou autre indemnité. Toute contestation éventuelle est de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

Fait à ....., le.....

**Au nom du comité du cercle sportif**

**Au nom de la Communauté française**

NOM et Prénom :

Rachid MADRANE  
Ministre des Sports

EJ/2017/.....	Nombre d'UA :.....
<b>CONVENTION 2017</b> à compléter en double exemplaire	

Entre d'une part

- La Communauté française représentée par **Rachid MADRANE, Ministre des Sports**,  
Place Surllet de Chokier 15-17, 1000 Bruxelles

Et d'autre part

- le cercle sportif dénommé : .....  
constitué en ASBL Association de fait (barrer la mention inutile)  
N° BCE pour l'asbl : .....  
adresse du siège social du club .....  
qui délègue la personne suivante pour le représenter et agir valablement en son nom :  
..... Qualité : .....

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1:** Le présent contrat concerne le partenariat entre le cercle sportif précité et le partenaire « Jeunesse » dont la dénomination figure ci-après :

**Article 2 :** Dans le cadre de l'opération Eté Jeunesse 2017, la Communauté française souscrit, auprès du cercle sportif précité, à l'organisation d'une initiation sportive selon les critères définis dans la réglementation. Ces activités se dérouleront entre le lundi 3 juillet au 31 août 2017 à l'adresse suivante : .....

**Article 3 :** En contrepartie de la réalisation visée à l'article 2, la Communauté française s'engage à mettre en liquidation une somme de 250€ par unité d'activités, en fonction du nombre de dossiers recevables et du budget affecté à l'opération, au profit du cercle sportif contractant .

**Article 4 :** Le cercle sportif s'engage à réaliser .... unités d'activités pour une subvention globale de .....€ qui sera créditée au compte IBAN : ..... ouvert au nom de ..... (libellé exact du document bancaire obligatoirement annexé à la présente convention) à l'issue des activités et après réception de la déclaration de créance et du rapport d'activités.

**Article 5 :** La liquidation de la subvention est subordonnée à l'avis favorable de l'inspecteur du CCS concerné.

**Article 6 :** L'ensemble des acteurs s'engage à respecter, défendre et promouvoir le code d'éthique sportive de la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Article 7 :** La présente convention fait référence à la loi du 16 mai 2003 fixant les dispositions générales applicables aux budgets, au contrôle des subventions et à la comptabilité des communautés et des régions, ainsi qu'à l'organisation du contrôle de la Cour des Comptes et à l'arrêté du Gouvernement du 18.01.2017 relatif à l'organisation et la coordination des contrôles de l'octroi et de l'emploi des subventions, pris en exécution de l'article 61 du décret du 20 décembre 2011 portant organisation du budget et de la comptabilité des Services du Gouvernement de la Communauté française.

**Article 8 :** Toute publicité mentionnera obligatoirement et visiblement le soutien de l'ADEPS; les affiches fournies par l'Administration seront obligatoirement apposées de manière visible.

**Article 9:** La présente dépense sera imputée à l'article budgétaire 12.34.34. de la division organique 26 du budget 2017.

**Article 10:**

L'ensemble des acteurs s'engage au respect du décret du 25.1.2012 relatif à la présence de défibrillateurs externes automatiques de catégorie 1 dans les infrastructures sportives.

**Article 11:** Faute des pièces justificatives telles que définies à l'article 4, le présent contrat sera considéré comme nul et non avenu et il ne donnera droit à aucun paiement ou autre indemnité. Toute contestation éventuelle est de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

Fait à ....., le.....

**Au nom du comité du cercle sportif**

**Au nom de la Communauté française**

NOM et Prénom :

Rachid MADRANE  
Ministre des Sports

